

Qui est promoteur des collections d'art populaire du musée de Luchon ?

Musée  
d'initiative des collections avait été,  
à tort, attribuée à la S<sup>té</sup> J. Sacaze.  
involontairement.

140

16 août 1953. Société J. Sacaze

met ses collègues  
démarches qu'il a entreprises afin de  
d'obtenir le déplacement du pylone  
électrique qui masque le buste d'Ed-  
mond Rostand dans la perspective  
de l'allée des Bains. La Société  
émet à nouveau le vœu que ce  
pylone soit déplacé.

M. Louis Saudinos donne une  
communication sur « l'histoire  
des collections d'ethnographie et  
d'art populaire du Musée du Pays  
de Luchon ». A l'aide de la corres-  
pondance par lui-même échangée, à  
la veille de la dernière guerre, avec  
diverses personnalités telles que  
MM. Bouglé, Varagnac, G. H. Ri-  
vière, de Gas, Salles, il établit com-  
ment est née dans son esprit l'idée  
d'un Musée social à Luchon. L'ap-  
pel du 29 août 1939, lancé sur l'ini-  
tiative de M. Louis Saudinos et con-  
tresigné par vingt sept personnalités  
luchonnaises, n'avait pour but  
que de faciliter la collecte d'objets  
dans la ville de Luchon. Cet appel  
est regrettamment imprécis quant  
à la personnalité de son véritable  
auteur et il est bien évident que la  
Société Julien Sacaze, étrangère à  
l'idée de la création du Musée social  
de folklore, apportait seulement en  
la circonstance un appui moral à  
M. Louis Saudinos.

En remerciant M. Louis Saudinos  
de sa communication si précise, la  
Société Julien Sacaze, par la voix  
de son président, reconnaît une fois  
de plus que si le Musée du Pays de  
Luchon possède aujourd'hui des  
collections ethnographiques de  
grande valeur qui supportent la  
comparaison avec les plus célèbres  
musées de folklore français ou étran-  
gers, notamment avec les réputés  
Heimathmuseeum d'outre-Rhin, c'est  
grâce à M. Saudinos, seul initiateur,  
collecteur, créateur et aujourd'hui  
conservateur de la section d'art  
populaire du Musée du Pays de  
Luchon.

M. Jean Castex présente une  
communication sur « l'apogée et la

Société Julien Sacaze: Procès Verbal

de séance: 16 août 1953